

04/02/2014



**RÉFLEXIONS** - On ne dira jamais assez combien la décision du pape François de consulter, sous la forme d'un questionnaire, l'ensemble des catholiques pour la préparation du [Synode](#) sur la famille est radicalement nouvelle. Sur la forme déjà, car habituellement, seuls les diocèses sont concernés.

Et sur le fond aussi?: le questionnaire ne craint pas d'aborder les sujets brûlants ou douloureux pour les catholiques comme la transmission de la foi, la place des divorcés remariés, les « unions libres » et les unions de personnes de même sexe, ou encore la contraception. La Croix a souhaité prendre sa part, à sa manière, en proposant aux internautes du site La-Croix.com de répondre directement aux questions du document.

### Qui a répondu??

Non seulement les réponses ont été nombreuses et forment une masse de données impressionnantes, mais elles sont d'une grande richesse?: les internautes de La Croix ont parfaitement joué le jeu. Pour chacune des onze questions, 450 personnes ont répondu, soit plus de 4 500 réponses, argumentées, souvent longues. Des témoignages, parfois douloureux, mais aussi des interrogations, suggestions, des inquiétudes ou des satisfactions... Sur les divorcés remariés et les unions de personnes de même sexe, les avis peuvent être tranchés. Mais la parole est toujours respectueuse.

Les personnes qui ont répondu reflètent le lectorat de La Croix ? : des catholiques pratiquants, le plus souvent engagés dans leurs paroisses ou dans les mouvements. Ils sont laïcs, les prêtres et religieux ne formant que 10 % du panel. La Croix, aidée par deux spécialistes, s'est efforcée d'en livrer l'analyse la plus fidèle possible, sans doute une bonne vue d'ensemble de la diversité du paysage des catholiques en France.

### **La transmission de la foi en famille**

Premier constat, il n'existe plus de modèle familial unique. Pour la transmission de la foi aux enfants par exemple, « on fait comme on peut » témoigne cet internaute, résumant l'esprit de bien des interventions. La famille reste cependant le principal lieu de transmission.

L'accent en famille, est mis sur la proposition, l'écoute, le témoignage, et non l'obligation. Même s'il semble important de marquer l'appartenance catholique, par une pratique dominicale, des prières en famille. Pour un tiers des internautes, cependant, la pratique religieuse ne s'est pas transmise. Et si ces derniers, parents ou grands-parents, souffrent de ne pas voir leurs enfants suivre cette voie, ils refusent de porter des jugements sur des choix qui ne sont pas les leurs.

[Lire notre analyse des réponses à la question sur la transmission](#)

### **L'aide aux couples**

Et le mariage?? L'institution, certes, est en crise. L'Église, pour la quasi-totalité des internautes, n'est pas assez présente pour aider les couples en difficulté?: on ne les voit pas, on ne les écoute pas, il n'y a rien de prévu pour eux. En revanche, l'investissement, dans toutes les paroisses de personnes pour préparer des futurs mariés est souligné.

[Lire notre analyse des réponses à la question sur le mariage et le divorce](#)

## **L'union libre**

Les unions libres se sont banalisées: seule une infime minorité des internautes ne connaît pas, dans son entourage proche, de couples vivant ensemble sans être mariés. Le concubinage avant le [mariage](#) est un fait massif et accepté. Plus complexe, la diversité des situations conjugales, entre ceux qui ne se marient jamais et ceux qui se marient à la naissance des enfants.

Ces couples en union libre sont-ils demandeurs de sacrements?? Non, la plupart des réponses soulignent la grande indifférence des couples à cet égard. Pour beaucoup, ils ignorent même être dans une «situation irrégulière». En revanche, les refus de baptêmes sont plus douloureusement vécus.

[Lire notre analyse des réponses aux questions sur l'union libre](#)

## **Divorcés remariés**

C'est à propos des divorcés remariés que la souffrance et la colère sont exprimées de la manière la plus vive. L'écrasante majorité des internautes notent le hiatus qui existe, selon eux, entre le discours de l'Église et l'attitude de [miséricorde](#) prônée par l'Évangile. Et ils réclament une possibilité de cheminement permettant aux divorcés remariés d'obtenir le pardon de l'Église.

[Lire notre analyse des réponses à la question sur la place des divorcés remariés](#)

## **personnes homosexuelles**

Sur les unions homosexuelles, les clivages sont plus importants. Le « qui suis-je pour juger » du pape François est souvent repris. Un consensus se dessine sur l'accueil et l'écoute nécessaire. En revanche, pour la majorité des internautes, il n'est pas possible d'accorder le [sacrement](#) du [mariage](#) à des couples homosexuels.

[Lire notre analyse des réponses à la question sur les couples homosexuels](#)

## **régulation des naissances**

La question sur la régulation des naissances enfin a donné lieu aux réponses les plus fournies. Sans doute parce qu'elle touche aux liens entre l'Église et l'intimité des couples. Si presque la moitié des internautes avouent mal connaître, au fond, la doctrine de l'Église en la matière, l'encyclique *Humanae vitae* –, la grande majorité de ceux qui l'ont lu, expriment leurs doutes quant à la notion de « paternité responsable » et l'efficacité des méthodes naturelles.

[Lire notre analyse des réponses à la question sur la régulation des naissances](#)

Isabelle de Gaulmyn

Source: La Croix, 31/01/2014